



Monsieur Marc Greiner  
Syndical Force Ouvrière

Veurey, le 10 juin 2004

Cher collègue,

Comme tu le sais, lors du dernier C.E. d'AGI, notre organisation syndicale n'a pu voter votre droit d'alerte, notre unique titulaire étant en vacances. Celle-ci sera présente au prochain C.E.

Nous avons demandé au Secrétaire du Comité d'Entreprise AGI de porter à l'ordre du jour du CE du 24 juin le vote d'un droit d'alerte, avec les questions ci-jointes.

Nous vous proposons de l'approuver ensemble.

Bien entendu, nous vous laissons le loisir d'ajouter des questions à votre convenance.

Bien cordialement,

Eduardo MORGAN-TIRADO  
Secrétaire général  
FILPAC-CGT DAUPHINE LIBERE